

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_173 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA SOCIÉTÉ DE
COORDINATION HABITAT SOLIDARITÉ SUD OUEST

L'an deux mille vingt , le quinze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 15 décembre 2020 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Monsieur Jacques ROUSSEL

Membre excusé : Monsieur Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Gilbert HANGARD (pouvoir à Anne GILLET VIES), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

N° DEL2020_173 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA SOCIÉTÉ DE COORDINATION HABITAT SOLIDARITÉ SUD OUEST

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

La loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) fixe, pour les organismes HLM et les SEM, un seuil minimal de 12 000 logements sociaux en-deçà duquel s'impose une obligation de regroupement à compter du 1^{er} janvier 2021.

Aussi, Tarn Habitat, concerné par cette réforme, a mené des discussions avec différents partenaires lesquelles ont conduit à la création d'une société anonyme de coordination dénommée HASSO (Habitat Solidarité Sud Ouest) regroupant les offices publics de l'Habitat du Gers, du Lot, du Tarn, du Tarn et Garonne et de Rodez.

Chacun des membres a la possibilité d'associer une collectivité aux instances de la société.

Tarn Habitat a souhaité désigner la communauté d'agglomération de l'Albigeois compte tenu des compétences exercées en matière d'habitat.

Aussi, il convient de désigner le représentant de l'Agglomération qui siègera au Conseil d'administration, avec voix consultative.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable et la proposition du bureau communautaire du 1^{er} décembre 2020,

CONSIDÉRANT que Tarn Habitat regroupe ses activités au sein d'une société de coopération dénommée HASSO,

CONSIDÉRANT que Tarn Habitat a sollicité la communauté d'agglomération de l'Albigeois aux fins de l'associer avec voix consultative au conseil d'administration de la société HASSO,

Madame Elisabeth CLAVERIE ne prenant pas part au vote,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉSIGNE monsieur Bruno LAILHEUGUE pour siéger, avec voix consultative, au Conseil d'administration de la société de coordination des organismes de logement social dénommée HASSO dont Tarn Habitat sera membre à compter du 1^{er} janvier 2021.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 décembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL